MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 71 (1972), p. 87-96

Michel Dewachter

La base d'une nouvelle statue de Senenmout [avec 3 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LA BASE D'UNE NOUVELLE STATUE DE SENENMOUT

Michel DEWACHTER

Parmi les nombreux monuments de Senenmout [1] qui nous sont parvenus, une bonne part est constituée par les statues ou statuettes de cet important personnage de la XVIII[e] dynastie [2]. La liste publiée en 1958 par W. Helck mentionne quatorze statues complètes ou fragmentaires [3]; il est possible maintenant d'y en ajouter plusieurs. La première a été découverte en 1963 à Deir el Bahari par la Mission Polonaise [4]. La seconde provient d'Armant et est conservée au Brooklyn Museum (n° 67.68) [5]. La troisième et la quatrième sont deux statues de Karnak, auparavant connues mais encore inédites, dont l'une se trouve dans le magasin du *Cheikh Labib* [6] et l'autre dans celui du *Karakol* [7]. La cinquième est une statuette du

[1] On trouvera la liste de ces monuments dans Helck, *Zur Verwaltung des Mittleren und Neuen Reichs*, Leiden 1958, p. 473-475. Pour la grotte de Senenmout au Gebel Silsileh, on consultera maintenant Caminos-James, *Gebel-silsilah* I, London 1963, p. 53-56, pl. 33, 34.

[2] A propos de la carrière de Senenmout, voir Winlock, *Excavations at Deir el Baḥri*, p. 145-153; Helck, *op. cit.*, p. 356 et suiv.; Ibid., *Der Einfluss der Militärführer*, p. 42, 44 et suiv.; B. Lesko, *The Senmut Problem*, dans *JARCE* 6, 1967, p. 113-118; Schulman, *Some Remarks on the Alleged «Fall» of Senmūt*, dans *JARCE* 8, 1969-70, p. 29-48.

[3] Helck, *Verwaltung*, p. 474-475. Pour les précédentes listes, consulter Allen, *AJSLL* 44, 1929, p. 49 et suiv., p. 267 et suiv., et Vandier, *Manuel d'Archéologie Egyptienne*, vol. III, *la statuaire*, p. 505 n. 4. Voir maintenant B. Lesko, *op. cit.*, p. 118 et Schulman, *op. cit.*, p. 38-42 n° 1 à 16.

[4] Marciniak, *Une nouvelle statue de Senenmout récemment découverte à Deir el Bahari*, dans *BIFAO* 63, 1965, p. 201-207 et pl. XXI-XXIII.

[5] Bothmer, *Private Sculpture of Dynasty XVIII in Brooklyn*, dans *The Brooklyn Mus. Ann.*, 8, 1966-1967, p. 34, 61-63, et fig. 5 à 8. Voir aussi Bothmer-J.-L. Keith, *Brief Guide to the Department of ancient Art*, The Brooklyn Museum, 1970, p. 44-45.

[6] Il s'agit d'une statue-cube, en granit noir, représentant Senenmout avec la jeune princesse Néferourê[c].

[7] C'était une grande statue-cube, en granit noir, dont il ne reste plus que la partie supérieure anépigraphe dans laquelle on reconnaît la tête de Senenmout et celle de Néferourê[c],

BIFAO 71 (1972), p. 87-96 Michel Dewachter
La base d'une nouvelle statue de Senenmout [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Musée du Caire (J.E. 34582) qui a été signalée récemment par B.-V. Bothmer de même que la sixième et la septième qui sont dans des collections particulières, l'une à New-York, et l'autre à Paris [1]. Indiquons encore que les fouilles de l'IFAO à Karnak-Nord, qui auparavant avaient déjà mis au jour une stèle de Senenmout [2], viennent de révéler cette année l'existence d'un fragment, en quartzite rouge, que Mme. H. Jacquet-Gordon [3] a pu raccorder avec la statue de Senenmout trouvée en 1922 au Sud du IX^{e} pylône [4]. Enfin, la base qui fait l'objet de cette note appartient aussi à une nouvelle statue de Senenmout.

C'est à Louxor, à l'entrée de la Vallée des Reines, un peu au Nord des ruines du *Deir Roumi,* que nous avons trouvé, au mois de Mars 1971, une base de statue assez bien conservée; aidé de deux ouvriers nous l'avons transportée aussitôt près de l'ancienne maison du ghafir de la Vallée des Reines et nous avons signalé cette trouvaille au Service des Antiquités. Cette base fragmentaire (Pl. XIX, A-B et XX, A-D), en granit noir, a 43 cm. de largeur et 69 cm. de longueur. La hauteur du socle, mesurée dans la partie non détruite, est de 20 cm. La forme de cette base est celle qui est indiquée sur la figure 1. Aucun vestige du personnage ne subsiste et la cassure montre bien qu'à une certaine époque la base a été détachée, à dessein, du reste de la statue. Cette séparation a été faite soigneusement et la base ne porte aucune trace de logement de coin.

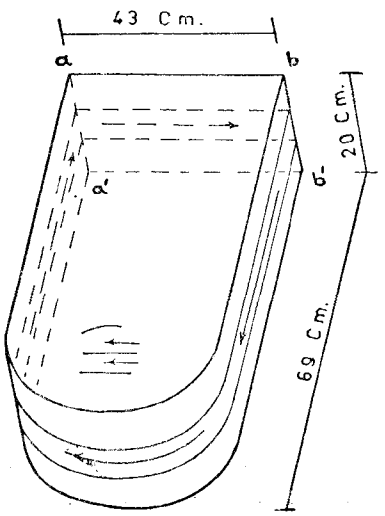


Fig. 1.

très bien conservées. Nous n'avons pas réussi à savoir ce qu'est devenu le fragment en granit noir vu par Weigall à Edfou (*ASAE* 9, 1908, p. 106) et que ne signale pas B. Lesko.

[1] Pour ces trois monuments, consulter Bothmer, *More statues of Senenmut,* dans *Brooklyn Mus. Ann.* 11, part. 2, 1969-1970, p. 124-143.

[2] Christophe, *Karnak-Nord* III, 1945-1949, p. 86-89 et Helck, *ZÄS* 85, 1960, p. 23-34.

[3] Dans un article (à paraître prochainement) concernant ce fragment, Mme. H. Jacquet-Gordon a établi une nouvelle liste des statues de Senenmout; elle a attribué le numéro 21 à notre base du Deir Roumi.

[4] Cf. Daressy, *ASAE* 22, 1922, p. 263.

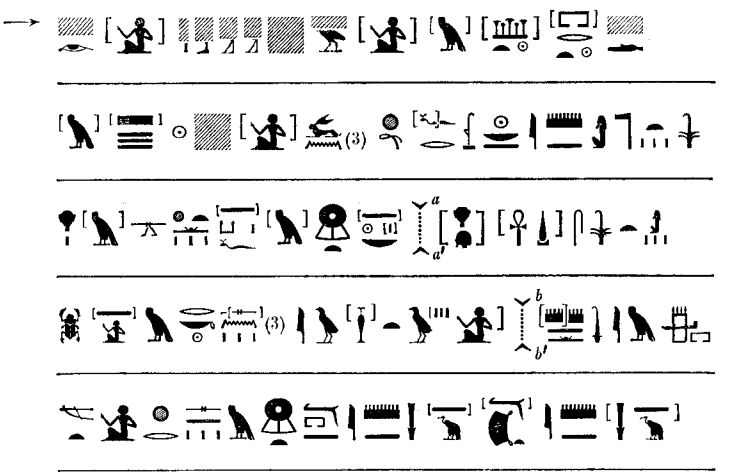
BIFAO 71 (1972), p. 87-96 Michel Dewachter
La base d'une nouvelle statue de Senenmout [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

I — LES INSCRIPTIONS.

Deux textes ont été gravés sur cette base; le premier est constitué par une ligne qui court tout autour du socle et le second, dont seulement deux lignes fragmentaires sont encore visibles [1], figure sur la face supérieure de la base, en avant de la statue.

a) l'inscription autour de la base :

Dans le cas présent, il s'agit d'un seul texte qui commence sur le devant de la base, à la gauche du personnage, et se poursuit tout autour. Cette disposition des inscriptions [2] est moins courante que celle qui montre deux inscriptions, réparties symétriquement, commençant sur le devant et se terminant à l'arrière. Sur le devant du monument, seule la partie inférieure des signes est conservée alors que sur les côtés et à l'arrière l'inscription est pratiquement complète. Cette ligne avait une hauteur de 6 cm. et a été gravée au milieu.



[1] Il devait, à l'origine, y en avoir quatre.

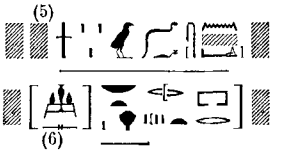
[2] Même disposition sur deux statues sistrophores de Senenmout : Caire CG 579 et New York — collection privée (Bothmer, *BMA* 11, p. 129, fig. 8).

[3] Dans ces deux cas ainsi que dans l'inscription gravée sur la face supérieure du socle le signe a cette forme ; dans tous les autres cas il est réduit à —.

BIFAO 71 (1972), p. 87-96 Michel Dewachter
La base d'une nouvelle statue de Senenmout [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

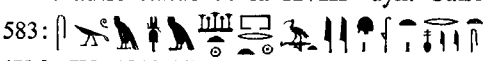
« *Puissé-je . . . pendant les deux saisons* 3ḫt *et prt* (1) *et pendant la saison šmw. Puissé-je . . . son vêtement-wnḫ, en tout temps, à Amon-Roi-des-dieux, en présentant les offrandes à son* (2) *k*3*, au cours de chaque jour, pour la Vie, la Santé, la Force des rois* (3) *sous lesquels j'ai vécu; mes louanges étaient stables* (4) *dans le palais et l'amour de moi était auprès d'eux quotidiennement; l'intendant d'Amon, Senenmout; le chef des champs d'Amon, Senenmout* ».

b) L'inscription gravée sur le dessus de la base :

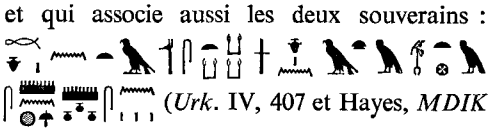


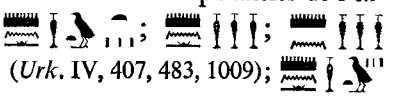
« . . . [*Puisse-t*]*-elle* [*donner*] *les aliments de* [*la Basse-Egypte*] *tout ce qui provient de* [*son dressoir*] . . . »

Les textes gravés sur cette base ne nous apprennent rien de nouveau sur Senenmout, le monument mérite cependant quelques observations.

(1) Nous proposons cette restitution , pour les traces visibles, d'après le texte d'une autre statue de la XVIII^e^ dyn. Caire 583:  (*Urk.* IV, 1813-19).

(2) Le suffixe  renvoie à Amon; pour le *k*3 d'un dieu cf. *Wb* V, 89-2.

(3) Il s'agit d'Hatchepsout et de Thoutmosis III. Rappelons à ce propos le texte gravé sur deux autres monuments de Senenmout et qui associe aussi les deux souverains :  (*Urk.* IV, 407 et Hayes, *MDIK* 15 (1957), p. 87 (haut)).

(4) Pour la restitution du signe  ici, il suffit de citer les nombreux parallèles de l'expression  (*Urk.* IV, 407, 483, 1009);  (Statue Caire 583); (Hayes, *loc. cit.*) et le titre (*Urk.* IV, 516). Une stèle de l'époque d'Hatchepsout présente d'ailleurs la même expression que sur notre base :

(5) Sur deux autres statues de Senenmout nous lisons cf. *Urk.* IV, 412-413 et Hayes, *loc. cit.* (dos). La présence du devant *df*3*w*, sur notre base, autorise à restituer le  et doit se rapporter à la déesse mentionnée dans la formule d'offrande (partie détruite).

(6) Nous restituons aussi cet adjectif possessif à cause de la présence du à la ligne qui précède; cf. les constructions nombreuses du type (*Urk.* IV, 413) ou (statue Caire 42.123).

BIFAO 71 (1972), p. 87-96 Michel Dewachter
La base d'une nouvelle statue de Senenmout [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

II — REMARQUES.

1 — *Raccords possibles* : En présence de cette base, la première idée qui vient à l'esprit est de voir si aucun fragment en granit noir ne s'y raccorde pas. Dans le cas présent, le problème est le suivant : deux statues fragmentaires provenant de Deir el Bahari ont perdu leur base et sont justement sculptées dans cette matière [1]. La première, trouvée par Naville en 1894, ne peut pas être rapprochée de notre socle car une petite partie de la base sur laquelle repose le pied gauche est encore conservée [2]. Quant à la seconde, découverte en 1963 par la mission polonaise [3], nous pensons pour plusieurs raisons — et bien que nous n'ayons pas eu, sur place, la possibilité de rapprocher les deux fragments — , qu'elle ne peut pas se raccorder à notre base et que cette dernière constitue donc bien un nouveau monument de Senenmout. En effet, la face supérieure de cette base (Pl. XIX, A) montre que l'intersection de l'avant du socle avec le reste de la statue se faisait suivant une courbe, comme il a été dessiné sur la fig. 1. Cette ligne incurvée indique que l'attitude du personnage, auquel appartient cette base, ne peut pas être celle de la statue agenouillée de Deir el Bahari (Pl. XXI, A), car le contact entre les genoux et la base [4] — pour les personnages agenouillés dans la statuaire civile de la XVIII[e] dyn. [5] — se fait suivant une ligne droite [6] ou légèrement incurvée dans le sens contraire de celle de notre base [7].

[1] Nous ne tenons pas compte du fragment, en granit noir, appartenant à une statue de Senenmout, trouvé au début du siècle à Edfou, car il y a peu de probabilité pour qu'il se raccorde avec une base découverte à une distance d'une centaine de kilomètres. De plus, nous ne connaissons pas les dimensions de ce fragment (cf. Weigall, *ASAE* 9, 1908, p. 106).

[2] Pour cette partie inférieure de statuette, consulter maintenant Hayes, *op. cit.*, p. 88-89 et pl. XIII-1.

[3] Comme Marciniak nous l'apprend, cette statue est en *granit noir* et non en *basalte* comme l'indique E. Dabrowska-Smektala dans *ASAE* 60, 1968, p. 96.

[4] Naturellement lorsque les genoux sont apparents et qu'ils ne sont pas cachés par ce que le personnage présente devant lui.

[5] Alors que pour les rois et les reines agenouillés, les genoux sont pratiquement toujours séparés au point de contact avec la base, à la même époque, pour les civils ils ne le sont presque jamais, à cause du vêtement.

[6] Voir par exemple la statue naophore de Senenmout Caire 42.117 (Legrain, *CGC, Statues et statuettes* I, pl. LXVIII).

[7] C'est le cas pour la statuette de Senenmout Louvre E. 11057 (Barguet, *CdE* 28, 1953, p. 23 fig. 5; Vandier, *op. cit.*, pl. CLXIV-1).

BIFAO 71 (1972), p. 87-96 Michel Dewachter
La base d'une nouvelle statue de Senenmout [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Enfin, le fait que plusieurs signes [1] aient été traités différemment sur la statue de Deir el Bahari et sur notre base, confirme encore que nous sommes en présence de deux monuments distincts.

2 — *L'attitude du personnage :* Notre base ne se raccordant pas à un des fragments connus des monuments de Senenmout, voyons maintenant si nous ne pouvons pas cependant déterminer l'attitude que devait avoir le personnage appartenant à ce socle.

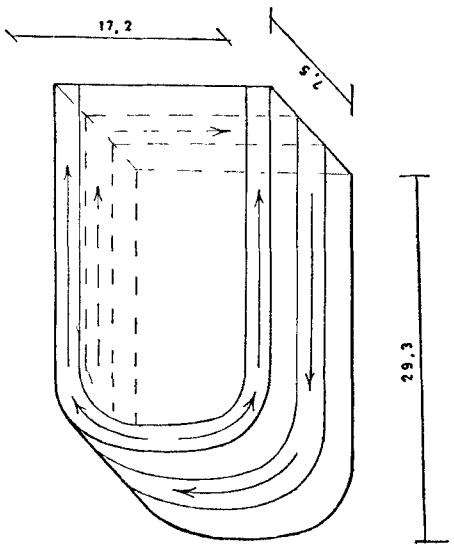


Fig. 2.

La statue de Brooklyn possède une base dont la forme est identique à la nôtre; de plus, l'inscription qui court tout autour est orientée de la même façon (fig. 2); néanmoins, l'attitude de Senenmout n'était pas identique dans les deux cas car l'inscription gravée sur le haut du socle est disposée différemment. C'est la forme de cette inscription sur notre base qui nous autorise à penser que le personnage s'y raccordant devait être dans la même attitude que le Senenmout de la statuette Caire 42.116 qui provient de Karnak [2] (Pl. XXI, B). La base de cette petite statue (fig. 3) présente d'ailleurs, dans le rapport de ses dimensions, quelques analogies avec la nôtre; de plus, cette attitude — homme assis sur le sol ayant la jambe droite couchée à plat, comme celle d'un scribe, le pied venant buter

[1] C'est surtout le cas pour les signes , ,  et le signe , qui dans un cas a été gravé  et dans l'autre . Sur la statue de Deir el Bahari le *n* a presque toujours la forme  alors que sur notre base il est souvent réduit à —. Enfin, il faut remarquer que, si la statue de Deir el Bahari est cassée en plusieurs morceaux, notre base, elle, est en bon état; les deux monuments proviennent donc de lieux distincts.

[2] Dans la classification de Vandier, il s'agit de l'attitude P.N.E. XIX-B (*Manuel III*, p. 475). Voir encore Al. Badawy, *ASAE* 52, 1954, p. 292-295.

BIFAO 71 (1972), p. 87-96 Michel Dewachter
La base d'une nouvelle statue de Senenmout [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

contre le talon de la jambe gauche qui, elle, est relevée verticalement devant le personnage [1] — permet de loger la courbe, signalée plus haut, dans l'angle formé par les deux jambes [2].

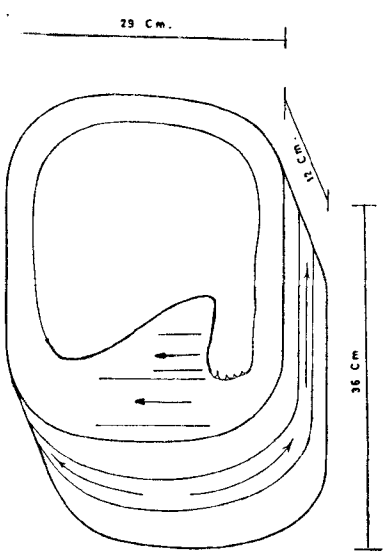


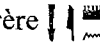
Fig. 3.

[1] Cf. l'attitude P.N.E. X-E (voir aussi V-B et P.M.E. XIV-Fc) qui est connue de l'Ancien Empire à la Basse-Epoque et dont les exemples ont été réunis par M. Heerma Van Voss, *Jaarbericht* « E.O. L. » 13, 1953-1954, p. 318-321. A cette liste nous voudrions proposer une correction et quelques additions. La rectification concerne le n° 23 de M. Heerma Van Voss (p. 320) qui correspond dans l'esprit de l'auteur à une statuette en calcaire de la XI[e] dynastie (New-York MMA 20-3-157) et pour laquelle il renvoie à Winlock, *Excavations at Deir el Baḥri* 1911-1931, pl. 30 et p. 20. En réalité la référence citée renvoie non pas à la statuette *fragmentaire* en calcaire, New-York MMA 20-3-157, mais à une autre statuette *complète*, en bois, du même personnage — sûrement le fils de Meket-Rê[c] — (MMA 20-3-4). C'est donc cette statuette en bois MMA 20-3-4 (Winlock, *op. cit.*, pl. 30 et Vandier, *op. cit.*, pl. LVII-2 (à droite), p. 167) qui prend la place du n° 23, puisque celle qui est en calcaire (d'après Vandier, *loc. cit.*) n'est pas dans l'attitude des exemples réunis dans cette liste. A cette dernière on peut ajouter, d'une part, la statuette en calcaire datant du Moyen Empire et représentant une nourrice allaitant (donc n° 45) qui se trouve au Brooklyn Museum (51-224) (référence dans Vandier, *op. cit.*, pl. LXXXI-3, p. 585) et, d'autre part, trois statues fragmentaires datant aussi du Moyen Empire; il s'agit de deux statues du Louvre, A 123 (n° 46) et A 124 (n° 47), d'un certain Montouhotep — dont Legrain (*op. cit.*, I, p. 22) pensait qu'elles venaient de Karnak, comme d'ailleurs la statue A 122 —, ainsi que la statue d'un nommé Amenhotep, Caire 42.036 (n° 48), cf. Legrain, *loc. cit.*, et pl. XXII. Signalons encore un harpiste d'un groupe en calcaire, de Bruxelles (n° 49), qui a aussi les jambes dans cette attitude, cf. Capart, *Une donation d'antiquités égyptiennnes*, 1911, p. 15 et fig. 2; il en est de même pour le groupe du Louvre A. 57 (n° 50) (Vandier, *op. cit.*, pl. CXLVII-2). Enfin, il semble bien qu'une petite nourrice, en faïence, provenant des fouilles de Lisht, présente aussi la même attitude, voir Lansing, dans *The Metropolitan Museum of Art, The Egyptian expedition* 1923-1924, New York 1924, fig. 2, p. 35 (au milieu et au centre).

[2] Les statues Caire 653 et 1090 présentent une courbe se rapprochant de la forme de

BIFAO 71 (1972), p. 87-96 Michel Dewachter
La base d'une nouvelle statue de Senenmout [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

De même que la statue sistrophore de Senenmout, Caire 579, possède une réplique [1], (New-York MMA. 48-149-7), on peut logiquement penser que celle de la statue, dont nous nous occupons ici de la base, est sûrement la statuette Caire 42116 [2].

Enfin, comme cette position n'est pas fréquente dans la statuaire du Nouvel Empire, alors qu'auparavant c'était l'attitude typique des nourrices allaitant [3], et que parmi les huit cas cités par M. Heerma Van Voss, pour cette époque, deux représentent des personnages qui ont exercé la fonction de « père nourricier », Senenmout et son frère  [4], on peut se demander alors si cette attitude, choisie par ces deux derniers pour la statue où ils sont accompagnés de Néferourê^{c}, n'illustre pas, en quelque sorte, leur fonction de « père nourricier » [5].

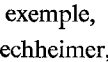
Cependant, rien ne permet de savoir si Senenmout était ou non accompagné de Néferourê^{c} dans notre monument; s'il était seul, ce serait l'unique exemple connu d'une statue de ce personnage dans l'attitude P.N.E. X-E. De plus, l'inscription gravée sur le dessus de notre base (fig. 1) peut encore s'inscrire devant les jambes, si le personnage est dans l'atitude P.N.E. X-A (voir, par exemple la statue Caire 42.125, de la XVIII^{e} dynastie, ou encore Caire 42.037, bien que plus ancienne); cette dernière attitude n'est pas attestée pour Senenmout.

celle de notre base; cf. Borchardt, *CGC, Statuen und statuetten* II, pl. 120 et IV, pl. 162. Ces monuments, comme plusieurs statues dans cette attitude, possèdent une base de forme identique à la nôtre.

[1] Hayes, *op. cit.*, p. 86. L'autre statue de New York, signalée par Bothmer, est aussi du même type.

[2] Ce monument a été plusieurs fois reproduit en photographie; par exemple, voir Legrain, *op. cit.*, pl. LXVII; Fechheimer, *Die Plastik der Ägypter*, 1922, pl. 62; Kees, *Ägyptische Kunst*, 1926, fig. 25; et plus récemment Vandier, *op. cit.*, pl. CLXII, 3; Wolf, *Die Kunst Aegyptens*, 1957, fig. 387 et Aldred, *New Kingdom Art in Ancient Egypt during the eighteenth dynasty*, 2nd ed., 1961, fig. 32, *The development of Ancient Egyptian Art*, 1962, fig. 32.

[3] Voir les numéros 1, 10 à 14, 14 a, 15, 15 a-c, 20 et 24 de la liste dressée par H. Van Voss ainsi que la statuette du Brooklyn Museum 51-224.

[4] Sur ce personnage, consulter Helck, *Verwaltung*, p. 478. Pour sa statue de ce type voir, N.-G., Davies, *PSBA*, 35, 1913, pl. XLIX, LII, LIII et p. 282-285. La statue de  porte le numéro 25 et celle de Senenmout le n° 26 dans la liste récapitulative.

[5] A notre avis, ceci procède de la même idée qui fait qu'à la XVIII^{e} dynastie de hauts fonctionnaires, dont Senenmout (Louvre E. 11057), ont été représentés « en arpenteur ».

BIFAO 71 (1972), p. 87-96 Michel Dewachter
La base d'une nouvelle statue de Senenmout [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

3 — *Provenance :* Il n'est pas facile de savoir où cette statue fut autrefois érigée. Comme c'est sur la rive occidentale que nous avons trouvé cette base, Karnak [1] — lieu de provenance de la plupart des statues de Senenmout — est pratiquement exclu et c'est sûrement à Deir el Bahari, ou plutôt dans la tombe 71 de Cheikh Abd el Gournah, que se tenait autrefois ce monument [2]. Remarquons enfin que ni le nom d'Amon, ni celui de Senenmout n'ont été grattés [3], ce qui nous indique, peut-être, que le monument ne se trouvait sûrement pas dans un endroit aussi fréquenté que les temples de Deir el Bahari.

Pour terminer ajoutons que, si la base n'a pas été séparée du reste de la statue à une époque récente, il faut peut-être alors prendre en considération le lieu où nous l'avons trouvée. En effet, les constructions du Deir Roumi comportent plusieurs blocs du Nouvel Empire remployés, dont un précisément de l'époque de la reine Hatchepsout [4]. Dans ces conditions, il n'est pas impossible de penser que cette base de statue de Senenmout y aurait aussi été remployée; ce qui expliquerait, d'une part, la régularisation grossière de la surface détériorée par la séparation de la statue et, d'autre part, le fait que l'autre partie ne nous soit pas parvenue.

* * *

Cette base porte donc, maintenant, à 22 — et peut-être même à 24 — [5] le nombre des statues connues de Senenmout. Cet ensemble est vraiment unique dans la

[1] Une statue provient aussi du temple de Mout et une autre de celui de Louxor. Rappelons que trois statues viennent d'Armant (Bothmer, *BMA* 11, p. 143, fig. 25 et n. 28) et qu'un fragment fut retrouvé à Edfou.

[2] Seule la statue Berlin 2296 semble provenir, avec certitude, de cette tombe, cf. Schulman, *op. cit.*, p. 40. Elle a fait partie, autrefois, de la collection de G. d'Athanasi.

[3] A propos d'une *damnatio memoriae* concernant Senenmout, voir maintenant B. Lesko et Schulman. Pour les martelages, cf. Bothmer, *op. cit.*, p. 138 n. 20.

[4] Ces blocs s'ajoutent à ceux déjà transportés à Deir el Bahari par Baraize, cf. Winlock-Crum, *The monastery of Epiphanus* ... I, 1926, p. 8 n. 1.

[5] En effet, au total de 19 statues proposé par Bothmer, *op. cit.*, p. 128 et n. 8, il faut ajouter :

(20) — la statue du *Cheikh Labib*

(21) — la statue du *Karakol*

(22) — la base du Deir Roumi.

A notre avis, deux statues de Senenmout, bien que n'étant pas mobiles comme les 22 autres, peuvent encore être ajoutées à ce total. Il s'agit, d'une part, de la statue assise, très mutilée (donc n° 23), qui se trouve dans la niche de la grotte de Senenmout, au Gebel Silsileh, montrant le personnage à la fin de

BIFAO 71 (1972), p. 87-96 Michel Dewachter
La base d'une nouvelle statue de Senenmout [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

statuaire du Nouvel Empire et pourrait, à lui seul, faire l'objet d'une exposition. En effet, la plupart des types y sont représentés ainsi : P.N.E. XIV-B par Caire 579, MMA. 48.149.7, statue trouvée en 1963 à Deir el Bahari et New York — collection privée; P.N.E. XIV C.a par Brooklyn 67.68, Caire JE 34582 et Paris — collection privée; P.N.E. XV-A par Caire 42.117; P.N.E. XIX-A par Berlin 2296, Caire 42.114, Caire 42.115, Karnak — *Cheikh Labib* et *Karakol,* Cheikh Abd el Gournah; P.N.E. XIX-B par Caire 42.116; P.N.E. XIX-C par Brit. Mus. 174 et peut-être aussi celle du Gebel Silsileh; P.N.E. XIX-D, exemple unique dans la sculpture égyptienne, par Chicago N.H.M. 173800; P.N.E. XX par Louvre E. 11057. Quant au monument du Deir Roumi, il peut être classé à P.N.E. X-A ou E, ou encore à P.N.E. XIX-B [1].

Le Caire, le 15 Mai 1971

sa vie (Legrain, *ASAE* 4, 1903, p. 194 et n. 2) ou peut-être plutôt, comme la statue Brit. Mus. 174, Senenmout avec la jeune Néferourê? (Caminos-James, *op. cit.*, p. 53, 55, pl. 33, 34 C-D) et, d'autre part, de la grande statue-cube inachevée représentant Senenmout et Néferourê (n° 24) qui est sculptée dans la niche située au-dessus de la tombe 71 de Cheikh Abd el Gournah (cf. *P.M.* I*, p. 141).

[1] Signalons encore que deux cônes de Senenmout, du même type que le n° 84 de Davies, se trouvent à Paris chez des particuliers et ont été achetés à Louxor, en 1969. Enfin, M. Yoyotte nous a signalé un nouveau fragment du sarcophage de Senenmout. Ce fragment (25 cm. × 38 cm.), mis en vente à Paris en octobre 1971, a été acquis pour le M.M.A. de New York.

BIFAO 71 (1972), p. 87-96 Michel Dewachter
La base d'une nouvelle statue de Senenmout [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



A. — Le dessus de la base.

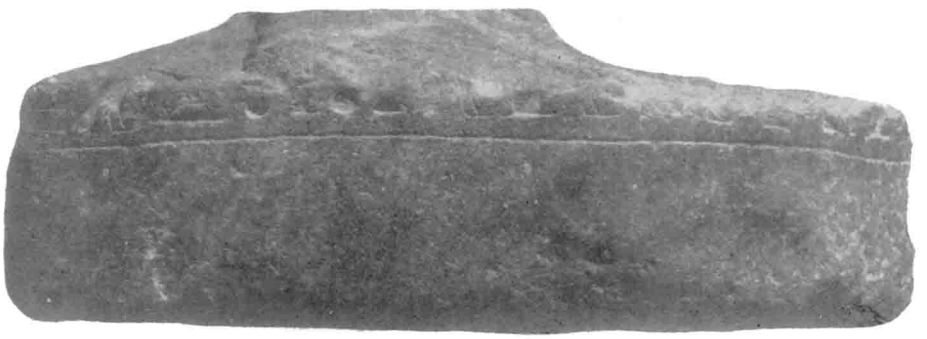


B — Le côté gauche et le devant de la base.

BIFAO 71 (1972), p. 87-96 Michel Dewachter
La base d'une nouvelle statue de Senenmout [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



A. — Le côté gauche.



B. — Le devant.

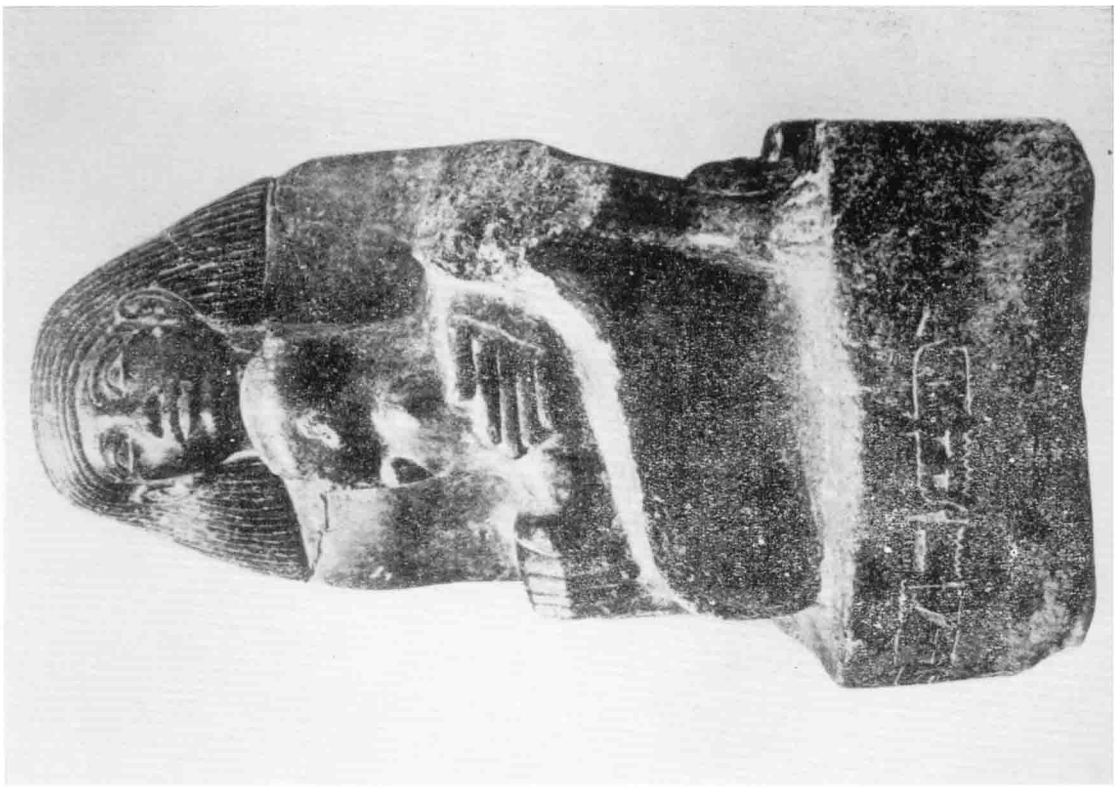


C. — Le côté droit.

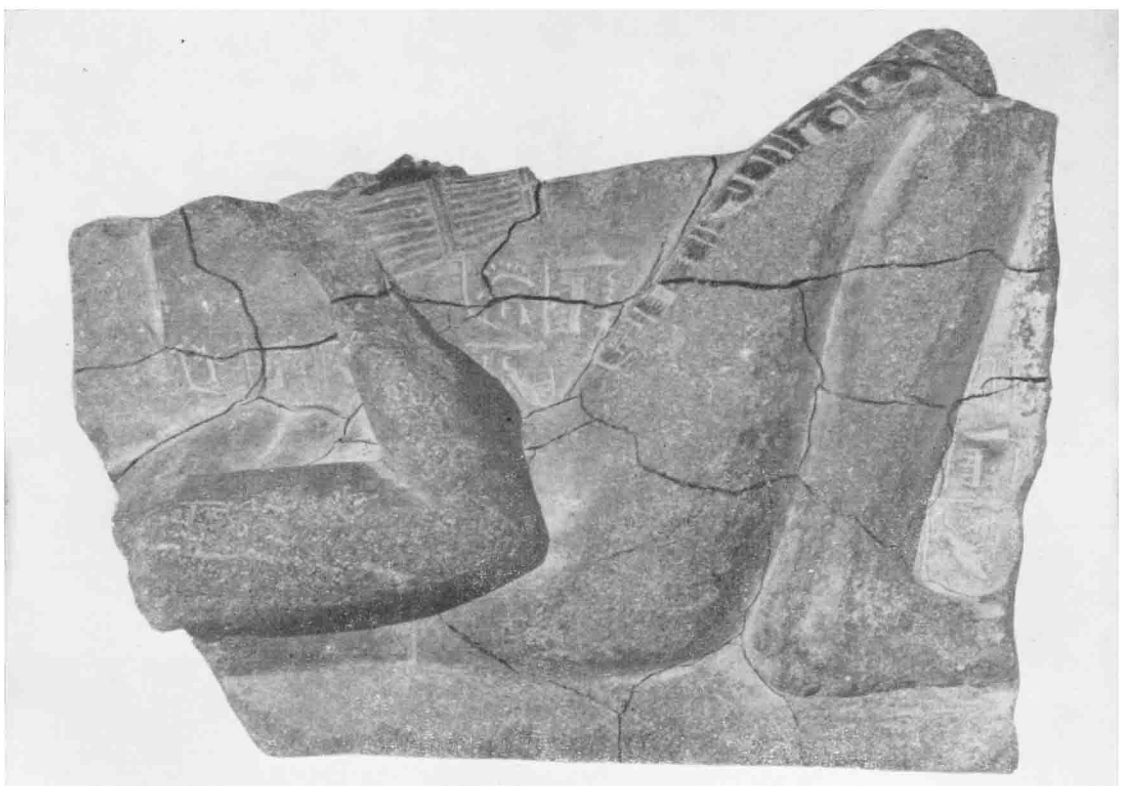


D. — L'arrière.

BIFAO 71 (1972), p. 87-96 Michel Dewachter
La base d'une nouvelle statue de Senenmout [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



B. — Senenmout et la jeune Néferourê — Statue Caire 42.116.



A. — La statue de Senenmout découverte en 1963 à Deir el Bahari.

BIFAO 71 (1972), p. 87-96 Michel Dewachter
La base d'une nouvelle statue de Senenmout [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net